

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024

JG/AC

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 à 19h30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 - SANTAIS Béatrice	8 -	15 – GOLEC Philippe	22 –
2 - PAVILLET Yves	9 - MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 - VITTON-MEA Emilie	10 -	17 – ROCHER Lakshmi	24 – TEIXERA Lucie
4 -	11 - BRUNET Didier	18 -	25 - FETTAH Mohamed
5 - CONAND Anne	12 - COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 - FAUCONET David	13 - CORTADE Thierry	20 – HAND Fabrice	
7 - PIAGET Chantal	14 - PITTNER Franck	21 - BRUAND Thierry	

Excusés : André BUISSON (pouvoir à Anne CONAND), Brigitte GRANDCHAMP, FAVRE Michelle (pouvoir à Alexia CEFALU), Stéphanie DURET (pouvoir à Chantal PIAGET), Yannick MARANDET (pouvoir à Vincent CHEVROT).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 30-09-2024/61

AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS AU BAIL ET A LA CONVENTION POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UNE VIGNE CONSERVATOIRE A BEAUVOIR EN RAISON DU CHANGEMENT DE STATUT DE L'EXPLOITANT

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Par délibération du 8 novembre 2010, le conseil Municipal s'est engagé dans le projet européen Alcotra Vin'Alp, de revalorisation de la viticulture alpine.

La création de conservatoires intra-variétaux de la vigne a été réalisée dans le cadre de ce projet pour assurer à Montmélian la sauvegarde du patrimoine génétique de trois cépages régionaux ou autochtones : altesse B, Mondeuse N et Persan N.

Délibération n°61/24 du Conseil Municipal du 30.09.2024 – Autorisation de signature d'avenants au bail et a la convention pour la création et l'exploitation d'une vigne conservatoire à Beauvoir en raison du changement de statut de l'exploitant

Pour l'exploitation de ce conservatoire, un premier bail rural a été signé avec Monsieur Adrien BERLIOZ pour l'exploitation des cadastrées AB n°1, 4 et 5 lieudits « Beauvoir » pour une contenance totale de 1ha 12a 46 ca.

Suite au souhait de celui-ci de se retirer du bail, un second bail rural a été signé avec Monsieur Ludovic ARCHER domicilié 44 rue du Haut Rochassin – 38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE, suite à la délibération n°6 du 4 février 2019.

Le statut de l'entreprise de Monsieur Ludovic ARCHER évoluant pour devenir une SARL à associé unique, il convient de modifier le bail afin que le bailleur soit désormais la SARL Ludovic ARCHER.

Par ailleurs, une convention avait été établie entre tous les partenaires participants au projet de création de conservatoires intra-variétaux, soit aux côtés de la Ville, le Centre d'Ampélographie Alpine Pierre Galet CAA-PG), le Syndicat Régional des Vins de Savoie, l'exploitant et la Chambre d'agriculture de la Savoie.

Cette convention d'une durée identique à celle du bail initial, soit 18 ans définit les engagements de chacune des parties pour la plantation, l'entretien et le suivi du conservatoire. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en 2019 (délibération n°5 du 4 février 2019) suite au changement d'exploitant.

Compte tenu du changement de statut de l'entreprise de Monsieur Ludovic ARCHER, il convient de modifier par avenant la convention signée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant au bail joint afin de prendre en compte le changement de statut de l'exploitant ;
- **APPROUVE** l'avenant à la convention joint afin de prendre en compte le changement de statut de l'exploitant ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant au bail ainsi que l'avenant n°2 à la convention partenariale.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS



Délibération n°61/24 du Conseil Municipal du 30.09.2024 – Autorisation de signature d'avenants au bail et à la convention pour la création et l'exploitation d'une vigne conservatoire à Beauvoir en raison du changement de statut de l'exploitant

AVENANT n°1

AU CONTRAT BAIL A FERME VITICOLE DU 1^{er} février 2023

Entre les parties :

Pour le bailleur, la Ville de Montmélian, représentée par Madame Béatrice Santais ;

Pour le preneur, Monsieur Ludovic ARCHER,

Objet de l'avenant :

Le présent avenant a pour objet de modifier le preneur du bail en raison du changement de statut de l'exploitant.

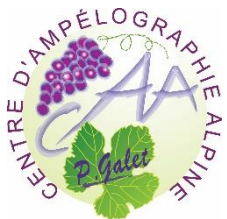
En effet, la société de Monsieur Ludovic ARCHER a évolué au 30 août 2024 pour devenir la SARL Ludovic ARCHER, domiciliée 44 RUE DU HAUT ROCHASSIN 38660 SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE, et inscrite au registre national des entreprises sous le numéro siren 932 497 985.

Les autres dispositions du contrat bail à ferme viticole signé le 1^{er} février 2023, sur autorisation du Conseil Municipal par délibération n°6 du 4 février 2019, restent inchangées.

Fait à Montmélian, le

La Ville de Montmélian,
B. SANTAIS

La SARL Ludovic ARCHER
L. ARCHER



AVENANT N° 2

A LA CONVENTION DU 18 JANVIER 2014 RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UNE PARCELLE CONSERVATOIRE INTRA-VARIETALE, LIEU DIT A BEAUVOIR, SECTION AB CHANGEMENT D'EXPLOITANT

IDENTIFICATION DES PARTIES :

La Ville de Montmélian, représentée par son Maire Béatrice SANTAIS,

L'Association « Centre d'Ampélographie Alpine Pierre GALET », représentée par son Président M. Michel GRISARD,

Le Syndicat Régional des Vins de Savoie, représenté par son Président en exercice, M. Julien BARLET

L'exploitant, Monsieur Ludovic ARCHER,

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, représentée par son Président M. Cédric LABORET

OBJET DE L'AVENANT :

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention pour prendre en compte le changement du statut de l'exploitant du conservatoire, l'entreprise de Monsieur Ludovic ARCHER évoluant pour devenir la SARL Ludovic ARCHER.

Les autres termes de la convention du 18 Janvier 2014 restent inchangés.

Fait à Montmélian, le

La Ville de Montmélian, Béatrice SANTAIS

L'Association « Centre d'Ampélographie Alpine Pierre GALET », M. Michel GRISARD,

Le Syndicat Régional des Vins de Savoie, M. Julien BARLET

SARL Ludovic ARCHER, exploitant

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, M. Cédric LABORET